



Comment savoir si on a été mis en cause dans une plainte?

Par lolman

Bonjour,

J'ai des problèmes avec une personne, qui j'imagine a porté plainte contre moi. Mais le Procureur de la République a classé la plainte sans suite (c'est ce que j'imagine).

Comment puis-je savoir si j'ai été mis en cause (y'a t'il un fichier?). La question est importante car je souhaite devenir haut-fonctionnaire (il y a une enquête avant la prise de poste)

Merci

Par AGeorges

Bonsoir Lolman,

Faute d'autre réponse, deux éléments.

Si une plainte est déposée contre vous et a des suites, vous êtes convoqué à une audience préliminaire, ou entendu comme témoin par un OPJ. Si vous n'avez rien de tout ça ... N'oubliez pas que porter plainte est un droit, même si c'est pour raconter n'importe quoi. La police peut expliquer quand ça semble inutile, mais si la personne, non prise de boisons, insiste, ils sont obligés de s'exécuter.

Dans votre apprentissage, étudiez comment fonctionne le casier judiciaire avec ses trois volets. Est-il possible, par exemple, qu'une condamnation soit enregistrée directement dans le volet 1 (d'accès très restreint) sans jamais avoir été portée au volet 3 (d'accès semi-public). Si la réponse est non, une plainte dont vous ne savez rien ne peut pas un jour vous porter préjudice.